



Garant solidaire

Par David1

Bonjour,

Je suis garant solidaire de mon ex femme et je souhaiterais savoir si je suis tenu de payer les dettes de loyer alors que je n'ai plus de revenus.

Merci de vos réponses.

Par yapasdequoi

Bonjour

Oui c'est ce qui définit la notion de garant.

Si vous n'avez pas de revenus déposez un dossier de surendettement.